

Madame, Monsieur,

Une rentrée 2014 particulière avec la mise en place des nouveaux rythmes scolaires. Deux jours par semaine, les enfants auront des journées scolaires de 6h : lundi et jeudi pour les CP, CE1 et CLIS, mardi et vendredi pour les CE2-CM1-CM2. Les deux autres jours, les Activités Péri Scolaires (APS) commenceront à 15 h pour se terminer ensuite à 16h30 : mardi et vendredi pour les CP, CE1 et CLIS et lundi et jeudi pour les CE2,CM1 et CM2. Et bien sûr, classe pour tous, tous les mercredis matins de 9h à 12h.
Pour toute information concernant les APS, vous pouvez consulter le site de la mairie ou téléphoner au 05 49 08 02 93.

Vous trouverez ci-joint la nouvelle carte de sortie (qui n'est pas obligatoire, et que vous pouvez garder pour une utilisation ultérieure) pour l'année 2014-2015.

Cette carte permettra la sortie de l'école après la classe et les Activités Péri Scolaires.

Voici les conditions d'utilisation :

L'élève présente la carte d'autorisation de sortie à un adulte de service avant de sortir. Cette carte ainsi présentée permet à votre enfant de sortir seul de l'école, de rentrer à la maison, de retrouver un membre de sa famille devant l'école ou à l'école maternelle...**Il est sous la responsabilité des parents.**

L'enfant qui ne présente pas sa carte reste en garderie jusqu'à l'arrivée d'un parent et est sous la responsabilité du personnel municipal. L'enfant qui a oublié ou perdu sa carte **restera en garderie.** En cas d'imprévu ou de demande d'informations au sujet de la garderie, il vous faudra téléphoner à l'accueil périscolaire le matin de 7h à 8h50 et le soir de 16h40 à 18h30.

Téléphone garderie : 05 49 24 66 56

Si un enfant, exceptionnellement ou de façon irrégulière, doit rester à la garderie, vous pouvez garder sa carte ou bien il ne la présente pas. Les enfants partant en car ne sont pas concernés.

Les listes de fournitures par classe sont consultables sur le site de l'école

<http://sites79.ac-poitiers.fr/chaaray/>

Des compléments spécifiques à chaque classe seront précisés par les enseignants à la rentrée de septembre.

Rentrée des classes le 2 septembre.

Les compositions des classes seront affichées le lundi 1er septembre après 18h et ne seront pas modifiables.

La vente de tickets de cantine et de garderie se fera tous les lundis à l'école élémentaire à partir du 8 septembre.

Nous vous souhaitons à vous et à vos enfants de bonnes vacances.

Nous vous prions d'agréer, madame, monsieur, l'expression de nos sincères salutations.

Pour le conseil des maîtres

A.Ruault



	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
7h à 8h50 mairie	Garderie 05 49 24 66 56 M.Printemps 05 49 08 06 79	Garderie 05 49 24 66 56 M.Printemps 05 49 08 06 79	Garderie 05 49 24 66 56 M.Printemps 05 49 08 06 79	Garderie 05 49 24 66 56 M.Printemps 05 49 08 06 79	Garderie 05 49 24 66 56 M.Printemps 05 49 08 06 79
8h50 à 12h école	Ecole M Ruault 05 49 08 06 80	Ecole M Ruault 05 49 08 06 80	Ecole M Ruault 05 49 08 06 80	Ecole M Ruault 05 49 08 06 80	Ecole M Ruault 05 49 08 06 80
12h à 13h20 mairie	Pause méridienne self M.Printemps 05 49 08 06 79	Pause méridienne self M.Printemps 05 49 08 06 79	Pause méridienne self M.Printemps 05 49 08 06 79	Pause méridienne self M.Printemps 05 49 08 06 79	Pause méridienne self M.Printemps 05 49 08 06 79
13h20 à 15h école	Ecole M Ruault 05 49 08 06 80	Ecole M Ruault 05 49 08 06 80		Ecole M Ruault 05 49 08 06 80	Ecole M Ruault 05 49 08 06 80
15h à 16h30 Activités Péri Scolaires mairie	Ecole M Ruault 05 49 08 06 80	APS mairie M. Prouteau 06 24 38 20 89 05 49 24 66 56		Ecole M Ruault 05 49 08 06 80	APS mairie M. Prouteau 06 24 38 20 89 05 49 24 66 56
16h30 à 18h30 mairie	Garderie 05 49 24 66 56 M.Printemps 05 49 08 06 79	Garderie 05 49 24 66 56 M.Printemps 05 49 08 06 79		Garderie 05 49 24 66 56 M.Printemps 05 49 08 06 79	Garderie 05 49 24 66 56 M.Printemps 05 49 08 06 79

CP et CE1

Sur une journée de présence scolaire, votre enfant est sous la responsabilité des enseignants ou du personnel municipal. Le tableau ci dessus précise les horaires et les personnes à contacter en cas de besoin.

Ce tableau concerne les élèves de **CP** et **CE1** à partir de la rentrée prochaine.

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
7h à 8h50 mairie	Garderie 05 49 24 66 56 M.Printemps 05 49 08 06 79	Garderie 05 49 24 66 56 M.Printemps 05 49 08 06 79	Garderie 05 49 24 66 56 M.Printemps 05 49 08 06 79	Garderie 05 49 24 66 56 M.Printemps 05 49 08 06 79	Garderie 05 49 24 66 56 M.Printemps 05 49 08 06 79
8h50 à 12h école	Ecole M Ruault 05 49 08 06 80	Ecole M Ruault 05 49 08 06 80	Ecole M Ruault 05 49 08 06 80	Ecole M Ruault 05 49 08 06 80	Ecole M Ruault 05 49 08 06 80
12h à 13h20 mairie	Pause méridienne self M.Printemps 05 49 08 06 79	Pause méridienne self M.Printemps 05 49 08 06 79	Pause méridienne self M.Printemps 05 49 08 06 79	Pause méridienne self M.Printemps 05 49 08 06 79	Pause méridienne self M.Printemps 05 49 08 06 79
13h20 à 15h école	Ecole M Ruault 05 49 08 06 80	Ecole M Ruault 05 49 08 06 80		Ecole M Ruault 05 49 08 06 80	Ecole M Ruault 05 49 08 06 80
15h à 16h30 Activités Péri Scolaires mairie	APS mairie M. Prouteau 06 24 38 20 89 05 49 24 66 56	Ecole M Ruault 05 49 08 06 80		APS mairie M. Prouteau 06 24 38 20 89 05 49 24 66 56	Ecole M Ruault 05 49 08 06 80
16h30 à 18h30 mairie	Garderie 05 49 24 66 56 M.Printemps 05 49 08 06 79	Garderie 05 49 24 66 56 M.Printemps 05 49 08 06 79		Garderie 05 49 24 66 56 M.Printemps 05 49 08 06 79	Garderie 05 49 24 66 56 M.Printemps 05 49 08 06 79

CE2 CM1 CM2

Sur une journée de présence scolaire, votre enfant est sous la responsabilité des enseignants ou du personnel municipal. Le tableau ci dessus précise les horaires et les personnes à contacter en cas de besoin.

Ce tableau concerne les élèves de **CE2, CM1 et CM2** à partir de la rentrée prochaine.